AR Prefecture
016-200054047-20211216-2021_12_16_03-DE
Reçu le 21/12/2021
Publié le 21/12/2021

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés-Absents : 08
Délégations : 06

Date de Convocation :
jeudi 9 décembre 2021

Date d'affichage :
Jeudi 9 décembre 2021

Le seize décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 09 décembre 2021, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme LAMANT Marie-Line, Mme LAFONT Cindy, Mme LANDREVIE Susanne, Mme SIMON Sandrine, Mme BOURDIER Elise, M. BOUTY Philippe, M. TEXIER Christophe,

Délégations : Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme DUPRE Jean-Noël, Mme LAFONT Cindy à M. PAULET Didier, Mme LANDREVIE Suzanne à M. Alain GRAVELLE, Mme BOURDIER Elise à Mme FAYET Margot, M. BOUTY Philippe à Mme VILLEDARY Véronique, M. TEXIER Christophe à Mme MANCEAU Emmanuelle.

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2021/12/16
N°3

Urbanisme - Acquisition de parcelles de terrain cadastrées section B47, B581, E419 et AE 308

Monsieur le Maire informer le conseil municipal du souhait de la commune de réaliser un nouveau lotissement et ce afin d'accueillir de nouveaux habitants. Après négociation et accord des propriétaires, il propose d'acquérir les parcelles cadastrées B47, B581 et E419 situées au lieu-dit Les Pavats d'une superficie de 18584m2 et la parcelle AE 308 d'une superficie de 105 m² appartenant à Mme Claudine POLTI pour un montant de 80 000 euros.

Monsieur le Maire indique que ces parcelles sont classées en zone 1Au au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Confolentais et sont concernées, au titre de l'article L. 151-6 et L151-7 du Code de l'Urbanisme, par une opération d'aménagement et de programmation et devront la respecter pour pouvoir être ouvertes à l'urbanisation.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées B47, B581 et E419 situées au lieu-dit Les Pavats d'une superficie de 18584m2 et la parcelle AE 308 d'une superficie de 105 m² appartenant à Mme Claudine POLTI pour un montant de 80 000 euros ;
- **APPROUVE** la prise en charge par la commune des frais des actes notariés correspondants ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes notariés nécessaires à cette acquisition et à engager la dépense correspondante.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 17 décembre 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens